



Chaville, le 24 juin 2024,

Objet : Réponse à la lettre de questions du Collectif Citoyens Fraternels 92

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre d'interpellation sur le sujet de la lutte contre la pauvreté et vous remercie pour votre sollicitation.

Comme vous, je partage l'idée selon laquelle la lutte contre la pauvreté représente un sujet politique majeur, le taux de pauvreté ayant considérablement augmenté depuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel MACRON, il y a sept ans. Notre département n'est pas épargné par ce problème. Certains quartiers de ma circonscription – par ailleurs marquée par les inégalités – sont particulièrement touchés.

→ J'ai l'intention de garantir l'accès à toute personne à ses droits, au logement, à l'emploi. De la même façon, j'apporterai mon soutien aux associations luttant contre la précarité, aujourd'hui en difficultés.

→ Aujourd'hui, de nombreuses personnes ayant droit à des aides n'y ont pas recours car pas informées ou découragées par des démarches administratives fastidieuses. C'est particulièrement le cas sur le Revenu de solidarité active (RSA), où le taux de non-recours dépasse les 30%. Je suis donc favorable à ce que les démarches administratives soient réduites voire même que les aides soient automatiques dans certains cas. Aussi, le service public doit retrouver sa place dans les territoires. Le pouvoir néolibéral en place a largement contribué à la numérisation des démarches, discriminantes pour les personnes âgées et impersonnelles. Élu(e) député(e), je porterai, avec mes collègues du Nouveau Front populaire, l'ambition d'un accueil physique à moins de 30 minutes du domicile de chacun(e). Dans les quartiers populaires, les dispositifs d'aller vers ont prouvé par le passé leur efficacité et seront encouragés. Je soutiendrai aussi la proposition loi du 30 novembre que vous mentionnez, qui avait été votée par le groupe que j'intégrerai.

→ Je m'opposerai à toute remise en cause de la loi pour la Solidarité et le renouvellement urbains (SRU), chose que le Premier ministre actuel avait honteusement faite dans son discours de politique générale. Avec ma coalition nous portons même un durcissement des sanctions pour les communes qui ne la respectent pas, nombreuses dans les Hauts-de-Seine. Le dispositif de Réduction de loyer de solidarité (RLS) a certains avantages, en dépit des inconvénients que vous

soulignez. Une fois élue, j'aimerais en discuter avec vous. Bien sûr, l'accueil en centre d'hébergement d'urgence sera inconditionnel contrairement à ce que porte l'extrême-droite. Les expulsions locatives seront interdites sans propositions de relogement.

→ Je voterai en faveur de l'abrogation des réformes du RSA et de l'assurance chômage. Cette dernière aurait menacé les chômeurs de longues durées, souvent les plus précaires. Bien évidemment, je soutiendrai le programme Territoire zéro chômeur longue durée (TZCLD).

→ Mon mandat sera consacré en grande partie à la lutte contre toute forme de xénophobie, cruciale au moment où l'extrême-droite est aux portes du pouvoir. Je m'engagerai pour que cessent toutes les formes de discriminations que les travailleur.se.s étranger.ère.s peuvent subir. Avec mes collègues du Nouveau Front populaire, nous ferons adopter la régularisation de l'ensemble des travailleur.se.s. L'accès aux soins ne sera conditionné à aucune forme de prérequis. L'aide médicale d'État (AME) sera sanctuarisée. Nous oeuvrerons à l'intégration des personnes étrangères dans la société. Aujourd'hui, elles sont trop souvent pointées du doigt et rejetées.

→ Je souscris à l'ensemble de vos propositions sur la question alimentaire. En plus de cela, je porterai la gratuité des cantines scolaires. Sur cette question, pour que nos enfants aient accès à une alimentation saine, je soutiendrai la généralisation de l'alimentation bio et locale dans les cantines. Enfin, je m'engagerai pour la généralisation des dispositifs de caisse alimentaire durable qui allient lutte contre la précarité alimentaire et pour une meilleur alimentation, sur le modèle de ce qu'a adopté la Ville de Montpellier.

En plus de ces marqueurs, le contrat de législature du Nouveau Front populaire prévoit l'augmentation des minima sociaux, du minimum contributif, du minimum vieillesse, des Aides personnelles pour le logement (APL), ainsi que la création d'une garantie d'autonomie.

En conclusion, une fois élue, je porterai une attention toute particulière à la lutte contre la pauvreté. Attention que la majorité sortante n'a pas cru bon d'avoir durant les sept dernières années, trop occupée à délivrer des avantages fiscaux aux ménages les plus aisés. Personne ne doute que l'extrême-droite ne l'aura pas non plus. Le reniement récent de leurs faibles mesures sur le sujet le démontre. La sauvegarde des dispositions de mise de côté des personnes étrangères ou d'origine étrangère le confirme.

Je salue votre engagement. J'aurai plaisir à vous rencontrer pour continuer la discussion introduite par cet échange dès les premières semaines de mon mandat.

Veillez, Madame, Monsieur, croire en l'expression des mes salutations les plus distinguées.

Salomé NICOLAS-CHAVANCE
Candidat.e à la députation

